

ARRANGEMENTS FOR DATA TRANSMISSION

**ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION DE
DONNÉES**

Item

D63 HYBRID PACKET NETWORK

(a) This custom-designed arrangement provides service and equipment associated with a hybrid packet network for the Gouvernement du Québec. Except where otherwise indicated, the minimum contract period is five years, and the customer has the option to renew in increments of one year up to and including the year 2003. The contract termination liability is 100% for each contract period associated with this arrangement. Although the contract commences in August 1995, the first 7 months of the contract period are reserved for the development and set-up of the network, therefore the rates and charges commence in month 8 (April 1996). In order for the contracts for subsequent additions to be coterminous with the original contract associated with the initial installation, the rates are expressed in an ascending scale, except where otherwise indicated. Unless otherwise stated, one-time charges associated with one-time activities such as installation, are included in the monthly rates for the specified equipment.

(1) The following are provided at ascending rates specific to the installation year(s):

- a. Central Office-located access module (DPN-10) - Single Shelf
- b. Central Office-located access module (DPN-15) - Dual Shelf
- c. Power Converter
- d. Processing Element
- e. Peripheral Bus Extender
- f. V24 8 Port Peripheral Interface
- g. V35 8 Port Peripheral Interface
- h. Processing Element/Peripheral Interface Pair (Resource Module)

Article

**D63 RÉSEAU À COMMUTATION DE PAQUETS
HYBRIDE**

(a) Ce montage conçu sur commande comprend le service et l'équipement associés à un réseau à commutation de paquets hybride pour le gouvernement du Québec. À moins d'indication contraire, la durée minimale du contrat est de cinq ans, et l'abonné a l'option de renouveler son contrat une année à la fois jusqu'en 2003 inclusivement. Les frais de résiliation du contrat sont exigibles en totalité pour chaque période contractuelle prévue pour ce montage. Même si le contrat prend effet en août 1995, les sept premiers mois de la période contractuelle sont réservés au développement et à l'établissement du réseau; par conséquent, les tarifs et les frais sont exigibles à compter du 8^e mois (avril 1996). Pour que le terme des contrats d'ajouts subséquents corresponde à celui du contrat original associé à l'installation initiale, les tarifs sont exprimés selon un barème progressif, sauf mention contraire. Les frais non récurrents associés à des activités non récurrentes, comme l'installation, sont compris, à moins d'indication contraire, dans les tarifs mensuels pour l'équipement spécifié.

(1) Les éléments suivants sont fournis moyennant des tarifs progressifs selon l'année d'installation:

- a. Module d'accès (DPN-10) sur châssis unique installé au central
- b. Module d'accès (DPN-15) sur châssis double installé au central
- c. Convertisseur de puissance
- d. Élément de traitement
- e. Prolongateur de bus périphérique
- f. Interface périphérique à 8 points d'accès V24
- g. Interface périphérique à 8 points d'accès V35
- h. Élément de traitement/paire d'interfaces périphériques (module ressource)

	INSTALLATION YEAR/ANNÉE D'INSTALLATION									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
D63(a)(1)a.	\$ 2,690.26	\$ 2,763.77	\$ 2,843.51	\$ 2,925.61	\$ 3,010.26	\$ 3,097.46	\$ 3,187.37	\$ 3,280.00	\$ 3,375.53	\$ 3,473.95
D63(a)(1)b.	4,336.84	4,460.61	4,594.39	4,732.28	4,874.47	5,021.14	5,172.37	5,328.51	5,489.39	5,655.35
D63(a)(1)c.	25.44	25.88	26.32	26.75	27.28	27.72	28.25	28.68	29.21	29.74
D63(a)(1)d.	341.93	345.00	348.86	355.09	361.32	367.63	374.21	380.79	387.37	394.39
D63(a)(1)e.	3.86	3.95	4.04	4.12	4.21	4.21	4.30	4.39	4.47	4.56
D63(a)(1)f.	123.16	126.40	129.56	132.72	136.05	139.56	143.07	146.67	150.53	154.39
D63(a)(1)g.	229.47	234.39	239.47	244.65	249.82	255.26	260.88	266.49	272.46	278.42
D63(a)(1)h.	1,213.51	1,231.67	1,251.84	1,278.25	1,305.18	1,332.72	1,361.05	1,390.00	1,419.56	1,449.91

Continued on page D63.1 / Suite page D63.1.

See page 3 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 3.

ARRANGEMENTS FOR DATA TRANSMISSION

**ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION DE
DONNÉES**

Item

D63 HYBRID PACKET NETWORK - continued

(a) This custom-designed arrangement provides service and equipment associated with a hybrid packet network for the Gouvernement du Québec. - continued

(1) Except where otherwise indicated, the following are provided at ascending rates specific to the installation year(s): - continued

- i. Token Ring Card
- j. Enhanced peripheral interface card. (Note 1)
- k. Central Office-located basic Magellen Passport access module. No longer available -use (a)(2)g. below. (Note 2)
- l. 8 Port V.35 access card. No longer available - use (a)(2)d. below. (Note 2)
- m. FP4 DS-1 access card. No longer available - use (a)(2)e. below. (Note 2)
- n. Small Computer/Small Interface (SCSI) Peripheral Interface Access Card.
- o. Central Office-located access module (DPN-3). No longer available - use (a)(2)l. below. (Note 2)

Article

**D63 RÉSEAU À COMMUTATION DE PAQUETS
HYBRIDE - suite**

(a) Ce montage conçu sur commande comprend le service et l'équipement associés à un réseau à commutation de paquets hybride pour le gouvernement du Québec. - suite

(1) À moins d'indication contraire, les éléments suivants sont fournis moyennant des tarifs progressifs selon l'année d'installation: - suite

- i. Carte pour réseau en anneau à jeton
- j. Carte d'interface périphérique évoluée. (Note 1)
- k. Module d'accès de base pour Magellen Passport installé au central. N'est plus offert - utilisez (a)(2)g. ci-dessous. (Note 2)
- l. Carte d'accès V.35 à huit points d'accès. N'est plus offert - utilisez (a)(2)d. ci-dessous. (Note 2)
- m. Carte d'accès DS-1 FP4. N'est plus offert - utilisez (a)(2)e. ci-dessous. (Note 2)
- n. Carte d'accès pour interface périphérique SCSI (interface pour petits système informatiques)
- o. Module d'accès (DPN-3) installé au central. N'est plus offert - utilisez (a)(2)l. ci-dessous. (Note 2)

	Monthly Rate / Tarif mensuel						Service Charge / Frais de service
	INSTALLATION YEAR / ANNÉE D'INSTALLATION						
	1996	1997	1998	1999	2000	2001 to/à 2006	
D63(a)(1)i.....	\$ 148.97	\$ 152.55	\$ 156.15	\$ 159.83	\$ 163.54	—	—
D63(a)(1)j.....	412.10	419.46	426.85	434.32	441.82	\$ 448.00 (Note 1)	—
D63(a)(1)k.....	5467.61	5577.75	5688.34	5799.03	5909.82	2,322.00 Note 1)	—
D63(a)(1)l.....	917.32	932.46	947.64	962.86	978.13	740.00 (Note 1)	—
D63(a)(1)m.....	993.02	1008.77	1024.56	1040.40	1056.29	804.00 (Note 1)	—
D63(a)(1)n.....	165.00	170.00	175.00	180.00	185.00	—	—
D63(a)(1)o.....	883.90	904.79	925.81	946.89	968.04	—	—

Note 1: Effective in 2001, upon expiration of the original initial service period of 60 months, the monthly rate for existing items will be as specified in the table above for a service period of 72 months.

Note 2: No longer available for new installations or additions to existing installations.

Note 1: À compter de 2001, à l'expiration de la période initiale minimum de 60 mois, le tarif mensuel pour les articles existants sera celui indiqué dans le tableau ci-dessus pour une période initiale minimum de 72 mois.

Note 2: N'est plus offert dans le cas de nouvelles installations et adjouts aux installations existantes.

ARRANGEMENTS FOR DATA TRANSMISSION

**ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION DE
 DONNÉES**

Item

D63 HYBRID PACKET NETWORK - continued

(a) This custom-designed arrangement provides service and equipment associated with a hybrid packet network for the Gouvernement du Québec. - continued

(1) Except where otherwise indicated, the following are provided at ascending rates specific to the installation year(s): - continued

p. DS-1C 4-port channelized access card for use with the access modules described in Item No. D63(a)(1)k. No longer available for new installations or additions to existing installations - use (a)(2)c. below. (Notes 1 & 2)

Article

**D63 RÉSEAU À COMMUTATION DE PAQUETS
 HYBRIDE - suite**

C (a) Ce montage conçu sur commande comprend le service **C** et l'équipement associés à un réseau à commutation de paquets hybride pour le gouvernement du Québec. - suite

C (1) À moins d'indication contraire, les éléments suivants **C** sont fournis moyennant des tarifs progressifs selon l'année d'installation: - suite

C p. Carte d'accès DS-1C à 4 accès avec découpage en voies **C** pour utilisation avec les modules d'accès décrits à l'article D63 (a)(1)k. N'est plus offert dans le cas de nouvelles installations et adjouts aux installations existantes - utilisez (a)(2)c. ci-dessous. (Notes 1 & 2) **C**

	Installation Year / Année d'Installation	Monthly Rate / Tarif mensuel	Service Charge / Frais de service
D63(a)(1)p.	1997.....	\$ 1,920.00	\$ 2,810.00
	1998.....	1,950.00	2,845.00
	1999.....	1,975.00	2,880.00
	2000.....	2,005.00	2,920.00
	2001.....	2,030.00	2,950.00
	2002 & up / et de plus	792.00	-

Note 1: The initial service period is 60 months and termination liability is equal to the present worth of the remaining monthly payments.

Note 2: Upon expiration of the original initial service period of 60 months, the monthly rate for existing items will be as specified in the table above for an service period of 72 months.

C Note 1: La période initiale minimum est de 60 mois, et les frais de **C** résiliation correspondent à la valeur actualisé des montants restant à payer.

C Note 2: À l'expiration de la période initiale minimum de 60 mois, **C** le tarif mensuel pour les articles existants sera celui indiqué dans le tableau ci-dessus pour une période initiale minimum de 72 mois.

ARRANGEMENTS FOR DATA TRANSMISSION

**ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION DE
 DONNÉES**

- Item**
D63 HYBRID PACKET NETWORK - continued
- (a) This custom-designed arrangement provides service and equipment associated with a hybrid packet network for the Gouvernement du Québec.-continued
- (2) The following are provided at a single rate applicable over the specified contract period:
- a. Development (The monthly rate commences in April 1996 and terminates 53 months later).
 - b. Magellen Access Switch (MAS) 6X located at the Company's Kuujjuak Central Office. (Notes 1 & 2)
 - c. 4 port DS-1C access card. (Notes 1 & 2)
 - d. 8 port V.35 access card. (Notes 1 & 2)
 - e. 4 port DS-1 access card. (Notes 1 & 2)
 - f. Central Office-located Passport model 7440 access module. (Notes 1 & 2)
 - g. Central Office-located Passport model 7480 access module. (Note 1)
 - h. port DS-3 card. (Notes 1 & 2)
 - i. 8 port DS-1 card. (Notes 1 & 2)
 - j. 4 port V.36 card. (Notes 1 & 2)
 - k. 3 port DS-3 interface card. (Note 1)

- Article**
**D63 RÉSEAU À COMMUTATION DE PAQUETS
 HYBRIDE - suite**
- (a) Ce montage conçu sur commande comprend le service et l'équipement associés à un réseau à commutation de paquets hybride pour le gouvernement du Québec. - suite
- (2) Les équipements suivants sont fournis moyennant un tarif unique applicable sur la période contractuelle spécifiée.
- a. Frais de développement (Le tarif mensuel est exigible à compter d'avril 1996 et prend fin 53 mois plus tard.)
 - b. Commutateur Magellan Access 6X installé au central de la Compagnie situé à Kuujjuak. (Notes 1 & 2)
 - c. Carte d'accès DS-1C à 4 points d'accès. (Notes 1 & 2)
 - d. Carte d'accès V.35 à 8 points d'accès. (Notes 1 & 2)
 - e. Carte d'accès DS-1 à 4 points d'accès. (Notes 1 & 2)
 - f. Module d'accès Passport modèle 7440 installé au central. (Notes 1 & 2)
 - g. Module d'accès Passport modèle 7480 installé au central. (Note 1)
 - h. Carte d'accès DS-3 à 1 point d'accès. (Notes 1 & 2)
 - i. Carte d'accès DS-1 à 8 points d'accès. (Notes 1 & 2)
 - j. Carte d'accès V.36 à 4 points d'accès. (Notes 1 & 2)
 - k. Carte d'interface DS-1 à 3 points d'accès. (Note 1)

	Monthly Rate / Tarif mensuel 1998 to/à 2002	Monthly Rate / Tarif mensuel 2002 and up/ de plus	Service Charge / Frais de service
D63 (a)(2)a.	\$ 17,383.39	-	-
D63 (a)(2)b.	591.00	\$ 932.00	\$ 4,187.00
D63 (a)(2)c.	1,075.00	960.00	-
D63 (a)(2)d.	879.00	790.00	-
D63 (a)(2)e.	930.00	831.00	-
D63 (a)(2)f.	3,067.00	-	-
D63 (a)(2)g.	5,620.00	2595.00	-
D63 (a)(2)h.	924.00	800.00	-
D63 (a)(2)i.	1,248.00	1099.00	-
D63 (a)(2)j.	343.00	-	-
D63 (a)(2)k.	819.00	-	-

Note 1: The initial service period is 60 months and termination liability is equal to the present worth of the remaining monthly payments.

Note 1: La période initiale minimum est de 60 mois, et les frais de résiliation correspondent à la valeur actualisée des frais restant à payer.

Note 2: Effective in year 2002, upon expiration of the original initial service period of 60 months, the monthly rate for existing items will be as specified in the table above for a service period of 72 months. The same monthly rate and service charge also apply for new installations or additions to existing installations on or after the approved effective date for this item.

Note 2: À compter de 2002, à l'expiration de la période initiale minimum de 60 mois, le tarif mensuel pour les articles existants sera celui indiqué dans le tableau ci-dessus pour une période initiale minimum de 72 mois. Le même tarif mensuel et les mêmes frais de service s'appliquent aussi aux nouvelles installations et aux ajouts aux installations existantes à la date d'entrée en vigueur approuvée pour l'article ou après cette date.

ARRANGEMENTS FOR DATA TRANSMISSION

**ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION DE
 DONNÉES**

Item

D63 HYBRID PACKET NETWORK - continued

(a) This custom-designed arrangement provides service and equipment associated with a hybrid packet network for the Gouvernement du Québec. - continued

(2) The following are provided at a single rate applicable over the specified contract period: - continued

- l. 16 slot Passport model 7480 (Note 1)
- m. 6 port 10bT access card (Note 2)
- n. Central Office-located high-speed packet forwarder card, model NTFN18 (Note 3)
- o. 8 port DS-1 access card (Note 1)
- p. 2 port 100bT access card (Note 1)

Article

**D63 RÉSEAU À COMMUTATION DE PAQUETS
 HYBRIDE - suite**

(a) Ce montage conçu sur commande comprend le service et l'équipement associés à un réseau à commutation de paquets hybride pour le gouvernement du Québec. - suite

(2) Les équipements suivants sont fournis moyennant un tarif unique applicable sur la période contractuelle spécifiée. - suite

- l. Passport modèle 7480 à 16 emplacements (Note 1)
- m. Carte d'accès 10bT à six points d'accès (Note 2)
- n. Carte de renvoi de paquets haute vitesse installée au central, modèle NTFN18. (Note 3)
- o. Carte d'accès DS-1 à huit points d'accès (Note 1)
- p. Carte d'accès 100bT à deux points d'accès (Note 1)

	Monthly Rate / Tarif mensuel	Service Charge / Frais de service
D63(a)(2)l.....	\$ 1,552.00	-
D63(a)(2)m.....	259.00	-
D63(a)(2)n.....	444.00	-
D63(a)(2)o.....	925.00	-
D63(a)(2)p.....	238.00	-

Note 1: The initial service period is 72 months and termination liability is equal to the present worth of the remaining monthly payments.

Note 2: The initial service period is 48 months and termination liability is equal to the present worth of the remaining monthly payments.

Note 3: The initial service period is 36 months and termination liability is equal to the present worth of the remaining monthly payments.

Note 1: La période initiale minimum est de 72 mois, et les frais de résiliation correspondent à la valeur actualisée des frais restant à payer.

Note 2: La période initiale minimum est de 48 mois, et les frais de résiliation correspondent à la valeur actualisée des frais restant à payer.

Note 3: La période initiale minimum est de 36 mois, et les frais de résiliation correspondent à la valeur actualisée des frais restant à payer.